

Réouverture des écoles : « Le dialogue se poursuit »

Des enseignants inquiets, des parents indécis... À cinq jours de la réouverture des écoles, la tension reste palpable de tous les côtés de la grille. Le préfet espère convaincre les élus réticents.

Entretien

Pierre-André Durand, préfet de la région Normandie et de Seine-Maritime

Des élus refusent de rouvrir leurs écoles. Pouvez-vous les y obliger ?

Nous ne sommes pas dans cette configuration. Le président de la République l'a redit ce mardi, nous ne voulons pas d'une approche coercitive. La réouverture des écoles reste basée sur le volontariat des maires. Nous avons le souci de réussir ensemble une rentrée de qualité. L'ouverture est conditionnée au respect du protocole sanitaire.

Les directions des services départementaux de l'Éducation nationale sont en première ligne pour répondre aux maires. En Seine-Maritime, j'ai mis en place une hotline pour eux, rien que sur les questions scolaires. Les inspecteurs ont aussi fait partir une circulaire cette semaine.

Le maire de Rouen et 40 autres communes de la Métropole refusent d'ouvrir le 11 mai (lire ci-dessous). Y a-t-il dans la Métropole Rouen Normandie un problème sanitaire particulier ou est-ce une posture politique ?

Disons que c'est une décision un peu tranchée... En Seine-Maritime, les réticences sont plus fortes dans les villes ; dans d'autres départements, c'est à la campagne... Le dialogue se poursuit avec les élus de la Métropole malgré tout. Ils soulèvent six points. Je leur répondrai demain (ce mercredi) par courrier, point par point. Des lignes bougeront positivement, j'en suis sûr.

Vous accepterez qu'aucune école de ces communes ne soit ouverte le 11 mai ?

Le report de la rentrée est l'une des possibilités étudiée dans le cadre de nos discussions. Rien ne l'interdit. Chaque Ville décide de ses modalités d'ouverture : Caen a décidé d'ouvrir toutes les écoles et toutes ses classes dès le premier jour, d'autres séquentent le retour des enfants par niveaux, d'autres encore ouvriront prioritairement les quartiers des politiques de la ville.

Que dites-vous aux élus qui refuseront d'ouvrir malgré tout ?

Que ce dispositif n'est pas envisagé pour une période d'enseignement courte mais qu'il est appelé à s'inscrire dans la durée. Le virus est là, nous devons vivre avec et peut-être longtemps encore. Il est possible qu'en septembre, voire en décembre, nos écoles fonctionnent encore sur ce dispositif.

Les écoles ne peuvent pas rouvrir sans les collectivités locales, propriétaires des bâtiments et patronnes des agents qui les font fonctionner aux côtés des enseignants (Atsem, cantines, entretien...). Si la situation dure, pouvez-vous faire rouvrir des écoles par la force ?

Je me refuse à envisager une situation d'échec. Des compléments d'informations vont être donnés, les élus finiront par jouer le jeu.

Propos recueillis par Stéphanie SÉJOURNÉ.



Pierre-André Durand, préfet de la région Normandie et de Seine-Maritime. Ouest-France